

Les conséquences de l'exploitation de l'environnement par l'homme depuis le Néolithique.

Introduction

Analyse des mots du sujet

Environnement : ici milieu naturel, biotope, ensemble des éléments naturels qui entourent l'homme.

Exploitation : utilisation pour en tirer profit ; utilisation des ressources naturelles

Conséquence : effet, répercussion, résultat ; elle peut être positive ou négative ; on peut se demander ce qu'elle impacte (conséquence sur ?)

Néolithique : période préhistorique à partir de laquelle l'homme, développant l'agriculture, s'est sédentarisé. Elle débute vers 10000 avant notre ère pour les régions du monde les plus avancées (Mésopotamie).

Contextualisation pour montrer que la question se pose :

Le changement climatique actuel qui menace la santé humaine, l'économie mondiale et même l'organisation politique du monde actuel (augmentation des conflits) est une conséquence dramatique de l'activité humaine comme les scientifiques l'ont prouvé ; il oblige l'homme à s'adapter, à changer sa relation avec la nature. Toutefois, il ne peut pas survivre sans exploiter les ressources de son environnement naturel (nécessaire pour se nourrir, se loger, etc.) et encore moins se développer, s'enrichir.

Problématisation : En quoi l'exploitation croissante des ressources naturelles par l'homme depuis le Néolithique a-t-elle eu des conséquences positives mais aussi négatives sur le plan environnemental, socio-économique, (géo)politique ?

On peut choisir de traiter ce sujet en utilisant un plan chronologique ou thématique ; les deux peuvent convenir et le mieux est sans doute de les mêler. Attention, il convient de ne pas oublier ces deux dimensions, mais aussi l'aspect géographique (est-ce que les impacts sont les mêmes à toutes les échelles) et considérer à la fois le positif et le négatif. Par ailleurs, s'il faut parler un peu des conséquences indirectes, le devoir ne porte pas sur les conséquences du réchauffement climatique par exemple.

I- Des conséquences croissantes dans le temps et l'espace

A- Un impact limité entre le Néolithique et le milieu du XIXe s.

- 1) La rupture du Néolithique : début de l'agriculture et de la sédentarisation (avant : plus un prélèvement presque imperceptible de ressources renouvelables et non une vraie exploitation) : défrichements, création de paysages agricoles, apparition des villes où la densité humaine est forte
- 2) L'impact reste limité : la population mondiale est peu nombreuse ; les activités essentiellement agricoles et peu mécanisées ou chimisées. Les populations prélèvent juste assez pour survivre (se nourrir, se loger) et modifient peu les paysages. L'équilibre naturel reste inchangé globalement.

B- Un impact plus important depuis la révolution industrielle, en Europe et Amérique du Nord

- 1) La révolution industrielle : une rupture dans l'intensité de l'exploitation grâce à la machinisation de celle-ci ; époque en plus où la population européenne connaît sa transition démographique. D'ailleurs, les populations contemporaines perçoivent les perturbations écologiques produites par ces changements et les dénoncent. Et les scientifiques retrouvent dans les glaces des pôles des traces des pollutions de l'époque.
- 2) Cependant, l'impact reste relativement limité dans l'espace (Europe, Amérique du Nord)

C- Une accélération de l'exploitation de l'environnement et donc de ses impacts depuis 1950

- 1) La « grande accélération » des années 1950 est liée à la forte croissance de la population mondiale et à l'industrialisation d'un nombre croissant de régions du monde
- 2) L'impact reste variable aujourd'hui selon le niveau de développement des pays, avec une empreinte écologique bien plus forte au Nord qu'au Sud. Toutefois, l'impact économique est globalement bien plus important sur les plans économique (s'enrichir et plus seulement survivre), environnemental (changement climatique, épuisement de certaines ressources) ou encore politique (nécessité d'une entente internationale sur la gestion de l'exploitation de l'environnement).

II- Des conséquences sur l'environnement : de l'anthropisation de la planète à l'entrée dans l'Anthropocène

A- L'anthropisation de l'environnement terrestre

- 1) La transformation des paysages : anthropisation, artificialisation ; il n'y a plus d'espace naturel
- 2) L'impact sur les ressources : baisse du stock des ressources non-renouvelables ; prélèvement des ressources renouvelables qui est désormais plus rapide que leur vitesse de renouvellement d'où un épuisement (biocapacité inférieure à l'empreinte écologique)
- 3) Des activités polluantes pour l'air, l'eau, les sols

B- ... qui perturbe de grands équilibres naturels

- 1) Le changement climatique global : réchauffement et phénomènes anormaux (phénomènes extrêmes, vagues de chaleur et de sécheresse) liés aux émissions trop importantes de gaz à effet de serre
- 2) La baisse de la biodiversité animale et végétale
- 3) C'est l'entrée dans l'Anthropocène selon certains spécialistes : un nouvel âge géologique dont l'homme est le principal facteur de changements

III- Des conséquences sur les sociétés humaines

A- D'un point de vue socio-économique

- 1) L'exploitation des ressources environnementales terrestres a permis à l'humanité de se nourrir et a conduit au développement économique, ce qui a été bénéfique pour le bien-être et la santé de l'homme (croissance démographique, allongement de l'espérance de vie). Cela explique que certains espaces (littoraux, milieux tempérés, long des fleuves) soient des foyers de peuplement au détriment des déserts humains où l'exploitation de l'environnement est plus dure. Au-delà de la seule couverture des besoins primaires de l'homme, l'exploitation de l'environnement peut permettre de s'enrichir (l'immense majorité des activités économiques lucratives ont pour origine l'exploitation de l'environnement, au moins dans les secteurs primaire et secondaire).
- 2) Cependant, certaines activités commencent à être impactées négativement par les perturbations environnementales et la baisse des réserves fossiles - d'où des problèmes de sécurité alimentaire
- 3) La santé des hommes peut aujourd'hui être au contraire impactées par l'exploitation de l'environnement : la pollution provoque des morts prématurées, le changement climatique provoque des épisodes météorologiques extrêmes meurtriers, les modifications de la biodiversité conduisent à la transmission aux hommes de virus d'origine animale

B- D'un point de vue politique

- 1) L'intérêt pour les ressources terrestres a toujours conduit à des conflits d'usage à toutes les échelles (locale, nationale). Ex de la forêt en France sous l'Ancien Régime ou du gaz de schiste aux USA aujourd'hui. Ces conflits sont devenus de plus en plus nombreux au fil de la croissance démographique (pressions sur les ressources plus importante) et de l'intérêt économique croissant. Ils s'accroissent plus encore maintenant, alors que certaines ressources voient leurs stocks diminuer (eau par exemple).
- 2) Pour faire face à ces conflits et pour permettre une exploitation durable des ressources environnementales, le politique a dû mettre en place des politiques de gestion qui répartissent les usages et imposent parfois une exploitation raisonnée de l'environnement, voire une protection de celui-ci. Ex de l'ordonnance de Colbert pour les forêts françaises, relayées ensuite par bien d'autres réglementations.

C- D'un point de vue géopolitique

- 1) L'intérêt pour les ressources environnementales à exploiter a conduit depuis toujours à des conflits voire à des guerres (ex : 1^{ère} guerre du Golfe : l'Irak envahit le Koweït en 1990 pour récupérer son pétrole)
- 2) Par ailleurs, les conséquences environnementales de la surexploitation conduisent à des conflits entre ceux qui sont jugés responsables et victimes (ex : conflit Bangladesh inondé / Inde qui déforeste) ou à des situations compliquées (ex des migrants climatiques)
- 3) La prise de conscience des conséquences environnementales, sanitaires, économiques de la surexploitation de l'environnement conduit à la nécessité de le protéger. Or comme ces problèmes sont globaux, mondiaux, la solution ne peut être également qu'internationale, d'où la volonté de trouver un terrain d'entente pour limiter notamment le réchauffement climatique et trouver un mode d'exploitation plus durable des ressources environnementales. Ex depuis 1972 de sommets de la Terre, des accords de Paris en 2015. Cette protection est toutefois à l'origine de conflits car justement certains Etats du Sud accusent les Etats du Nord d'avoir bien plus surexploité l'environnement qu'eux et d'être responsables de la situation actuelle. Aussi demandent-ils une aide financière pour mettre en place le développement durable de leurs propres économies.